

Comment commander un service ?

Vous pouvez facilement saisir toutes vos demandes de services dans un simple formulaire de demande, en indiquant vos coordonnées et la date prévue de votre demande. Vous pouvez également utiliser le canal de communication international FreshChat.

Faut-il s'inscrire ?

Ce n'est pas nécessaire. Vous pouvez soumettre n'importe quelle demande sans vous inscrire sur votre ordinateur, votre téléphone portable ou votre tablette.

Mes contacts seront-ils visibles ?

Vos contacts ne seront pas visibles. Ils ne seront vus que par le seul prestataire direct qui réserve votre demande pour vous proposer ses services. Dès que votre demande est réservée, un SMS d'information vous est immédiatement envoyé avec les coordonnées du prestataire direct.

Combien cela me coûtera-t-il ?

Tous les services proposés sont fournis à des tarifs horaires clairement définis pour chaque service :

- [Tarifs de déménagement](#)
- [Tarifs de débarras](#)
- [Tarifs de nettoyage](#)
- [Tarifs des métiers](#)

À qui vais-je payer ?

Vous paierez directement au prestataire qui a organisé et fourni le service pour le travail de qualité qu'il a effectué.

Puis-je obtenir les coordonnées d'un prestataire particulier ?

Oui. Dès qu'un prestataire réserve votre demande, vous recevez un SMS contenant les coordonnées directes de ce prestataire. Tous les détails tels que la date, l'heure, l'étendue des travaux ou le prix peuvent alors être réglés directement entre vous, sans intermédiaire ni délai inutile.

Combien de temps dois-je attendre avant d'avoir une réponse ?

Le délai de réponse est généralement compris entre quelques secondes et 3 heures le jour même de votre demande. Si personne n'est en mesure de répondre à votre demande parce que des dates déjà réservées correspondent à la date demandée, nous vous en informerons par courrier électronique.

Qui garantit la qualité de mon travail ?

La qualité de tous les travaux effectués est directement garantie par le prestataire avec lequel vous vous mettez d'accord et à qui vous payez les travaux effectués.

Qu'est-ce qu'une demande urgente ?

La demande urgente est une demande où vous souhaitez que le service soit fourni le plus rapidement possible. Cette demande est payante car les prestataires doivent vous donner la priorité sur les autres CLIENTS qui ont commandé des services avant vous. La demande est généralement traitée dans les deux heures suivant l'introduction de votre commande.

Puis-je évaluer le prestataire ?

Oui. Vous pouvez trouver votre prestataire sur le portail international EXTRA SERVICES et l'évaluer en fonction de votre satisfaction sur sa carte de visite.

Quelle est la différence entre un partenaire et un franchisé ?

Si un PARTENAIRE vous fournit le service, il s'agit d'une personne ou d'une entité qui s'est inscrite chez nous avec l'intention de fournir ses services, mais dont nous ne connaissons pas les qualités exactes. Un FRANCHISANT, par contre, est une personne ou une société dont les qualités sont au plus haut niveau parce qu'elle a été correctement formée, équipée et présélectionnée avant de devenir un FRANCHISANT du réseau international EXTRA SERVICES.

Puis-je discuter le prix ?

Oui, bien sûr. Mais il est bon de savoir que les prestataires ont le choix entre des milliers de demandes par mois dans la base de données du réseau international de franchise EXTRA SERVICES et que, malheureusement, c'est la période de l'année où il y a une grande pénurie de personnes travailleuses et qualifiées. Il ne faut pas oublier que l'offre la moins chère n'est pas forcément la meilleure et que chaque prestataire connaît ses prix.

Recevrai-je une preuve de paiement ?

Oui, bien sûr. Chaque prestataire est tenu de vous fournir une preuve du paiement reçu.